



DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE SENLIS
CANTON DE NANTEUIL LE HAUDOIN
MAIRIE D'ORMOY-VILLERS

Envoyé en préfecture le 26/01/2024
Reçu en préfecture le 26/01/2024
Publié le
ID : 060-216004739-20240126-D06_01_2024-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 26 janvier 2024

Délibération N°06/01.2024

Date de convocation :
19/01/2024

Nombre de conseillers
en exercice : 11
Présents : 10
Votants : 11

L'an deux mil vingt-quatre, le 26 janvier, à 19 h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 19 janvier 2024, s'est réuni à ORMOY-VILLERS en séance publique sous la présidence de M. Pascal ETAIN, Maire.

Étaient présents : Messieurs ETAIN, CHAMARD, MONTGILLARD, MORELLON, KIEPFERLÉ, et Mesdames PLASMANS, TOUPET, MARTINS DOS SANTOS, PERROT, AGOGUÉ,
Absents représentés : M. JOLLET (procuration à Mme PLASMANS)

**Affichage de la liste des
Délibérations :**
2/02/2024

Formant la totalité des membres en exercice,
Mme Anne-Sophie PLASMANS est désignée secrétaire de séance.

Objet : Sécurisation des cheminements piétons et mise en accessibilité PMR Grande Rue (RD 136) à Ormoy-Villers

M. Le Maire indique que les enjeux de l'accessibilité de la voirie et des espaces publics sont primordiaux, car ils concernent non seulement le quotidien des personnes handicapées, mais également celui de l'ensemble de la population qui peut ainsi bénéficier d'une meilleure qualité d'usage.

Les travaux consistent à élargir le trottoir depuis la Poste jusqu'à la place de l'Eglise, au droit du 13 Grande rue au droit du 13 Grande Rue pour sécuriser le cheminement des piétons et avoir un trottoir aux normes PMR le long de la route départementale 136 et abaisser le trottoir pour réaliser deux places sécurisées dont une PMR au niveau du 8 Grande rue (Boulangerie).

Dans le cadre du marché public en groupement de commandes « entretien des voiries et réseaux 2023-2025 » auquel la commune adhère via la CCPV, l'entreprise COLAS a été sollicitée pour un devis. Le montant du devis s'élève à 17 958,70 € soit 21 550,44 € TTC

Considérant le devis estimatif pour ce projet d'un montant de 17 958,70 € HT.

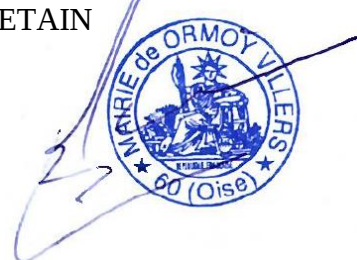
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **VALIDE** le projet de Sécurisation des cheminements piétons et mise en accessibilité PMR Grande Rue (RD 136) par l'entreprise COLAS pour un montant de 17 958,70 € HT soit 21 550,44 € TTC

Le secrétaire de séance,
Anne-Sophie PLASMANS



Ormoy-Villers, le 26/01/2024
Le Maire,
Pascal ETAIN



Certifié exécutoire par le Maire :

- Compte tenu de sa transmission au représentant de l'Etat
- Et de sa publication sur le site internet communal le **26/01/2024**